

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 305-CE-2239**

concernant la modification du cours PSE1293 Clientèles et interventions en psychopathologie de l'enfant

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquième réunion tenue le jeudi 18 octobre 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'extrait 915 du procès-verbal de la 154<sup>e</sup> réunion régulière de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie, tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2012;

**ATTENDU** le triptyque de modification du cours PSE1293 Clientèles et interventions en psychopathologie de l'enfant;

**ATTENDU** le descriptif du cours PSE1293 Clientèles et interventions en psychopathologie de l'enfant;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par madame Francine Sinclair,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** la modification du cours PSE1293 Clientèles et interventions en psychopathologie de l'enfant.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 305-CE-2240**

concernant la modification du programme de baccalauréat en enseignement secondaire (7950)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquième réunion tenue le jeudi 18 octobre 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution UQO-ME-11-03-939 du conseil de module de l'éducation;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Paul Leduc Browne, appuyée par monsieur Jaouad Daoudi,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** la modification suivante du baccalauréat en enseignement secondaire, profil Univers social :

*Remplacer le cours obligatoire GEO1303 Géographie physique et environnement par le cours GEO1333 Territoires, environnement et développement durable.*

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 305-CE-2241**

concernant la modification des cours PSY9353 Méthodes et activités de recherche en psychologie clinique, Partie I et PSY9006 Méthodes et activités de recherche en psychologie clinique. Partie II

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquième réunion tenue le jeudi 18 octobre 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution UQO-CPP-05-04-10 du comité de programme du doctorat en psychologie;

**ATTENDU** l'extrait 877 du procès-verbal de la 151<sup>e</sup> réunion régulière de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie, tenue le 14 mai 2012;

**ATTENDU** les triptyques de modification des cours PSY9353 Méthodes et activités de recherche en psychologie clinique, Partie I et PSY9006 Méthodes et activités de recherche en psychologie clinique, Partie II;

**ATTENDU** le descriptif du cours PSYxxxx Projet d'essai doctoral;

**ATTENDU** le descriptif du cours PSYxxxx Méthodes et activités de recherche en psychologie clinique;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Paul Leduc Browne, appuyée par monsieur André Manseau,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le descriptif du cours PSYxxxx Projet d'essai doctoral;

**D'ADOPTER** le descriptif du cours PSYxxxx Méthodes et activités de recherche en psychologie clinique;

**DE MODIFIER** le plan de formation du Doctorat en psychologie, cheminement professionnel (3293) en remplaçant les cours PSY9353 Méthodes et activités de recherche en psychologie clinique, Partie I et PSY9006 Méthodes et activités de recherche en psychologie clinique, Partie II respectivement par les cours PSYxxxx Méthodes et activités de recherche en psychologie clinique et PSYxxxx Projet d'essai doctoral.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 305-CE-2242**

concernant la modification du projet de programme de maîtrise en études langagières

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquième réunion tenue le jeudi 18 octobre 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le projet de programme de maîtrise en études langagières adopté par la commission des études du 21 avril 2011 (289-CE-2126);

**ATTENDU** l'avis favorable de la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ du 27 juin 2012;

**ATTENDU** que cet avis est assorti de conditions et de suggestions qui ont été analysées par les promoteurs et par le Décanat des études lesquelles ont conduit à une modification du projet de programme;

**ATTENDU** les résolutions de l'Assemblée départementale du Département d'études langagières approuvant la modification au programme, la création d'un nouveau cours et la modification aux descriptifs de certains cours;

**ATTENDU** le document « Suivi de l'Université du Québec en Outaouais à l'avis de la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ »;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur Jaouad Daoudi,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** la modification du projet de programme de maîtrise en études langagières;

**D'ADOPTER** la création d'un nouveau cours et la modification des descriptifs des cours;

**DE PRENDRE ACTE** que, conformément à l'avis déjà formulé par la commission des études (289-CE-2126), le conseil d'administration sera invité à ouvrir les admissions à ce programme selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne seulement, et ce, à compter du trimestre d'automne 2013;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration de rattacher le programme à l'unité de gestion du programme de deuxième cycle en études langagières.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 305-CE-2243**

concernant la modification du projet de programme de baccalauréat en génie électrique

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le jeudi 18 octobre 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le projet de programme de baccalauréat en génie électrique adopté par la commission des études du 10 février 2011 (287-CE-2109);

**ATTENDU** l'avis favorable de la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ du 7 juin 2012;

**ATTENDU** que cet avis est assorti de conditions et de suggestions qui ont été analysées par les promoteurs et par le Décanat des études lesquelles ont conduit à une modification du projet de programme;

**ATTENDU** la résolution de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie approuvant la création et la modification des descriptifs de cours;

**ATTENDU** la résolution du Conseil de module de l'ingénierie approuvant les modifications au projet de programme de baccalauréat en génie électrique;

**ATTENDU** le document « Suivi de l'Université du Québec en Outaouais à l'avis de la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ »;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Chantal Saint-Pierre, appuyée par monsieur Paul Leduc Browne,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** la modification du projet de programme de baccalauréat en génie électrique;

**D'ADOPTER** la création et la modification des descriptifs de cours;

**DE PRENDRE ACTE** que, conformément à l'avis déjà formulé par la commission des études (287-CE-2109), le conseil d'administration sera invité à ouvrir les admissions à ce programme selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne seulement, et ce, à compter du trimestre d'automne 2013;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration de rattacher le programme au module de l'ingénierie.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 305-CE-2244**

concernant l'avis au conseil d'administration à propos d'une modification des conditions d'admission de la base universitaire des programmes de premier cycle en éducation et d'un ajustement à l'article du Régime des études de premier cycle encadrant cet objet

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquième réunion tenue le jeudi 18 octobre 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution UQO-ME-11-04-940 du conseil de module de l'éducation;

**ATTENDU** la résolution 81-SCE-201 de la sous-commission des études;

**ATTENDU** l'extrait du Régime des études de premier cycle;

**ATTENDU** les descriptions abrégées des programmes de premier cycle en éducation;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Sinclair, appuyée par monsieur Shawn Goodman,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable au conseil d'administration concernant la modification suivante de la condition d'admission sur la base universitaire des programmes de baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire, de baccalauréat en enseignement des arts, de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et de baccalauréat en enseignement secondaire :

#### ***Base études universitaires***

*Avoir réussi un minimum de 30 crédits dans un programme universitaire, avec une moyenne générale d'au moins 2,5 sur 4,3 ou l'équivalent.*

**DE DONNER** un avis favorable au conseil d'administration concernant la modification suivante de l'article 5.4.1.1 du Régime des études de premier cycle :

[...]

- *avoir réussi un minimum de 30 crédits dans un programme universitaire, avec une moyenne générale précisée dans les conditions d'admission spécifiques du programme, laquelle doit être égale ou supérieure à 2,0/4,3 ou l'équivalent.*

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 305-CE-2245**

concernant la nomination de deux (2) membres à la sous-commission des études

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquième réunion tenue le jeudi 18 octobre 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les fins de mandat, comme membres de la sous-commission des études, des professeurs Paul Greenman et David Lefrançois, au 21 octobre 2012;

**ATTENDU** le mandat et la composition de la sous-commission des études;

**ATTENDU** que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission des études (article 6.8 du règlement de régie interne);

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 26 septembre 2012;

**ATTENDU** les candidatures des professeurs intéressés à siéger à la sous-commission des études et reçues au bureau du secrétaire général au terme de la date limite de réception des candidatures fixée au 15 octobre 2012 et présentées en séance;

**ATTENDU** les discussions en séance et les recommandations du doyen des études agissant d'office;

Sur proposition de monsieur Juan Salazar-Clavel, appuyée par monsieur Jaouad Daoudi,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER**

- les professeurs Paul Samuel Greenman et David Lefrançois membres de la sous-commission des études pour un mandat de trois (3) ans, du 22 octobre 2012 au 21 octobre 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 305-CE-2246**

concernant la nomination de quatre (4) professeurs au comité de la recherche et de la création

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquième réunion tenue le jeudi 18 octobre 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la Politique de la recherche et de la création qui comporte les dispositions relatives au mandat, à la composition et au mode de nomination des membres du comité de la recherche et de la création;

**ATTENDU** que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de la recherche et de la création, conformément à l'article 4.4 b) de la Politique de la recherche et de la création;

**ATTENDU** la fin des mandats, au 30 septembre 2012, des professeurs Guy Chiasson (secteur des sciences humaines) et de Marie Marchand (secteur des sciences de la gestion);

**ATTENDU** la perte de qualité, en raison d'un sabbatique des professeures Hélène Forget (tous les secteurs) et Iulia Mihalache (secteur des arts et des lettres) et respectivement en date du 1<sup>er</sup> juin 2012 et du 1<sup>er</sup> août 2012;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par courriel par le secrétaire général auprès des professeurs le 26 septembre 2012;

**ATTENDU** les candidatures des professeurs intéressés à siéger au comité, reçues au bureau du secrétaire général au terme de la date limite de réception des candidatures fixée au 15 octobre 2012 et présentées en séance;

**ATTENDU** les discussions en séance et les recommandations du doyen de la recherche concernant la nomination de quatre (4) professeurs pour siéger sur ledit comité;

Sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par madame Francine Sinclair,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** les professeurs suivants au comité de la recherche et de la création pour un mandat de 2 ans, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2014 :

- Guy Chiasson - secteur des sciences humaines
- Marie Marchand - secteur des sciences de la gestion
- Isabelle St-Pierre - tous les secteurs
- Marie-Josée Goulet - secteur des arts et des lettres

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général



## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 305-CE-2247**

concernant la nomination d'un (1) étudiant au comité de discipline

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquatrième réunion tenue le jeudi 18 octobre 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le Règlement concernant le plagiat et la fraude qui prévoit la formation, la composition et le mode de nomination du comité de discipline chargé de voir à son application;

**ATTENDU** que deux postes sont présentement vacants au sein du comité de discipline, un premier suite à une perte de qualité et le second à la suite d'une fin de mandat;

**ATTENDU** que l'étudiante Sabrina Guilbert, qui siégeait comme étudiante, a perdu qualité pour siéger puisqu'elle a complété son programme d'études à l'été 2012;

**ATTENDU** l'appel de candidatures lancé auprès de tous les étudiants le 13 septembre 2012;

**ATTENDU** la candidature reçue de l'AGEUQO au bureau du secrétaire général et soumise à la commission des études;

**ATTENDU** l'éligibilité de la candidature reçue, l'étudiant étant inscrit au présent trimestre d'automne 2012;

**ATTENDU** la lettre de motivation de l'étudiant;

**ATTENDU** les discussions en séance et la recommandation du secrétaire général;

Sur proposition de monsieur Xavier Blais, appuyée par monsieur Antonin Bouret,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** monsieur Philippe Coderre à titre d'étudiant siégeant au comité de discipline pour un mandat de 2 ans, soit du 19 octobre 2012 au 18 octobre 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général